



Crédit photo :
Agence QMI

Nouvelles

Anges Québec Capital: maintenant 85M\$

Le 3 février 2015 à 18h17

Mise à jour le 3 février 2015 à 18h18

Le fonds de démarrage d'entreprises Anges Québec Capital vient de voir son capital quadrupler avec l'annonce de nouveaux investissements totalisant 65M\$ de la part du gouvernement, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ.

Anges Québec Capital pouvait compter jusqu'à présent sur une somme de 20M\$ attribuée par le gouvernement du Québec en 2012.

Mardi, le premier ministre Philippe Couillard et le ministre de l'Économie Jacques Daoust ont confirmé l'attribution d'une somme additionnelle de 25M\$ par l'entremise d'Investissement Québec.

La Caisse de dépôt y verse aussi 25M\$, alors que le Fonds de solidarité y contribue à hauteur de 15M\$.

Au total, la capitalisation du fonds atteint maintenant 85M\$. L'objectif est porter le fonds à 100M\$ avec la contribution d'autres partenaires.

«Grâce à ces nouveaux capitaux, le fonds sera en mesure de renforcer l'implication des anges investisseurs dans le financement de projets d'entreprises technologiques et innovantes», a déclaré le ministre Daoust, qui évalue à 150M\$ l'injection totale dans les entreprises, en tenant compte de l'effet de levier généré par le fonds.

Selon le Fonds de solidarité, la première tranche de 20M\$ du fonds et une somme de 7M\$ supplémentaires accordés par les investisseurs privés ont permis de contribuer à l'amorçage et au démarrage de 44 entreprises. Les 65M\$ ajoutés représentent des investissements potentiels dans plus de 55 entreprises.

Le réseau Anges Québec regroupe 165 membres qui financent et accompagnent les entreprises lors des diverses étapes du démarrage.

Jusqu'ici, les efforts des membres d'Anges Québec et du fonds ont permis la création de plus de 200 emplois.